

Catalogue des **FORMATIONS**

2^{ème} SEMESTRE 2026

www.cfecgc-cs.fr





Être assureur d'intérêt général c'est répondre aux besoins et contraintes de chacun de nos clients, en construisant, ensemble, une protection qui leur ressemble.

KLESIA s'engage pour la société en apportant des solutions de prévention d'assurance de personnes et de services simples, innovantes, solidaires et durables adaptées à vos besoins et à ceux de vos proches, tout au long de la vie. Au-delà de notre métier initial, nous agissons pour les plus fragiles, œuvrons pour le mieux vieillir et contribuons à rendre la santé accessible à tous.

KLESIA s'engage à vous assurer un avenir serein et contribue à la qualité de vie pour tous.

KLÉSIA
Assureur d'intérêt général



Chers collègues,

Se former, c'est se donner les moyens d'agir. Chaque année, vous êtes plus nombreux à franchir le pas : adhérents, élus, délégués syndicaux, référents. Vous êtes ceux qui, sur le terrain, portent la voix des salariés et négocient au quotidien pour améliorer leurs conditions de travail.

Cette responsabilité exige des compétences précises. C'est tout l'objectif de ces formations : vous donner les clés pour agir ou exercer vos mandats avec assurance et efficacité.

Vous trouverez dans ce livret les formations et webinaires proposés par notre Fédération, mais aussi l'ensemble des possibilités qui s'offrent à vous pour vous former : au CFS (Centre de formation de la Confédération) ou encore dans votre Union Régionale ou Départementale.

En présentiel à Paris ou plus près de chez vous ou encore en visio, chacun peut trouver la formule qui lui convient.

Je vous souhaite une belle montée en compétences à travers ce nouveau semestre de formations.

Jean-François LECUYER
Président de la Fédération
CFE-CGC Commerce et Services

Demain, c'est la seule chose qu'il ne faut pas remettre au lendemain.

Nous pensons que l'avenir se prépare beaucoup mieux si l'on se pose aujourd'hui les bonnes questions.

Ainsi, nous accompagnons nos assurés sur le long terme et leur apportons repères et conseils pour les rendre acteurs de leur santé, de leur retraite, de la protection de leurs proches et de leur patrimoine.

**Découvrez
notre modèle
unique**



AG2R LA MONDIALE

Épargne
Retraite
Santé
Prévoyance



COMMENT ME FORMER ?

EN BREF

- Vous disposez de **12 jours de droit à la formation** par an et à **18 jours** si si vous êtes élu-e ou mandaté-e.
- Vous devez informer votre employeur au moins **30 jours** à l'avance.
- Vous bénéficiez du **maintien de votre salaire** pendant la formation
- Vous avez droit au **remboursement des frais** (transport, hôtel, repas selon barème)
- L'accès aux formations est réservé **aux adhérents à jour de cotisation**.

SE FORMER À LA CONFÉDÉRATION

La confédération dispose de son propre Centre de Formation (le CFS).

- Connectez-vous à votre espace adhérents www.cfecgc.org
- ou [Téléchargez le calendrier CFS](#)

SE FORMER À LA FÉDÉRATION

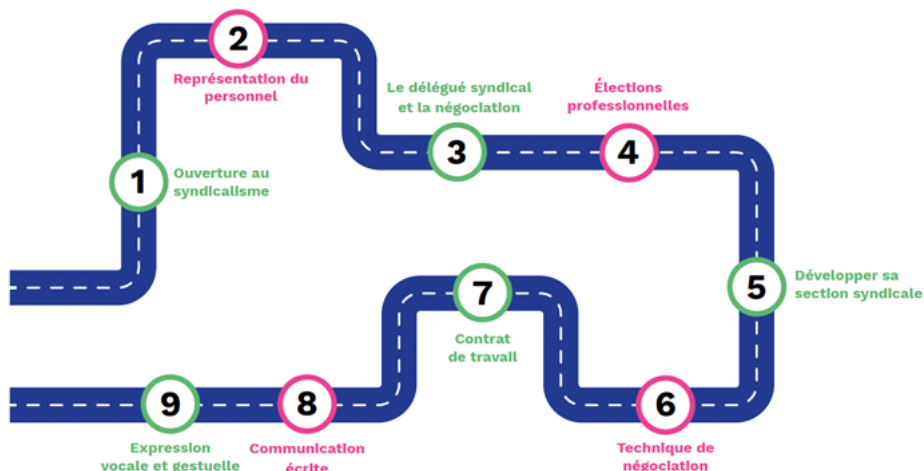
Votre **Fédération** vous propose également des **formations et webinaires**.

- RDV sur www.cfecgc-cs.fr
- Remplissez le bulletin d'inscription p22 et renvoyez-le par email : secretariat@cfecgc-cs.fr

SE FORMER PARTOUT EN FRANCE

Consultez également les formations partout en France avec votre **Union Régionale (UR)** et **Union Départementale (UD)**.

JE SUIS DÉLÉGUÉ(E) SYNDICAL(E) : PAR OÙ COMMENCER ?





ÉPARGNE OFFRE PERIN

Donnez du sens à votre épargne !

Avec le PER Multisupport Médicis, vous bénéficiez de nombreux avantages.

- Mettez de côté pour votre retraite comme vous voulez avec **des versements réguliers ou ponctuels**.
- **Gagnez des avantages fiscaux** en déduisant ces versements de vos impôts, selon certaines conditions.
- Et au moment de la retraite, vous pourrez **choisir entre une rente mensuelle, un capital** ou un peu des deux.

En en plus, votre épargne aide à soutenir **l'économie locale et solidaire** !

Retrouvez toutes nos solutions
en scannant ce QR code ou sur
malakoffhumanis.com



SANTÉ - PRÉVOYANCE - RETRAITE - ÉPARGNE

CALENDRIER DES FORMATIONS



Du 10 au 11 septembre 2026



Du 21 au 22 septembre 2026



Du 5 au 6 octobre 2026



Du 26 au 27 novembre 2026



Du 30 novembre au 1^{er} décembre 2026



Du 17 au 18 décembre 2026

D'autres formations pourront être ajoutées au programme.

RDV sur www.cfecgc-cs.fr/formations pour retrouver l'ensemble des ateliers, webinaires et formations.

Par une relation proche et attentionnée,

SOUTENIR TOUTES LES VIES,

TOUTE LA VIE !

Rendez-vous sur
notre site internet :



SANTÉ - PRÉVOYANCE | ÉPARGNE ET SERVICES FINANCIERS | RETRAITE COMPLÉMENTAIRE | SERVICES

LE CONGÉ DE FORMATION

ÉCONOMIQUE, SOCIALE ET SYNDICALE

CONTINGENT ANNUEL

- ➔ Le congé normal reste fixé à 12 jours par an et par salarié, porté à 18 jours par an pour les animateurs de stages et sessions, et les salariés à exercer des responsabilités syndicales.
- ➔ Un arrêté du 7 mars 1986 fixe le nombre total de jours de congé susceptibles d'être pris chaque année par l'ensemble des salariés d'un établissement au cours de l'année civile en fonction des effectifs.

FINANCEMENT

L'article 6, de l'ordonnance relative à la nouvelle organisation du dialogue social et économique dans les entreprises, favorisant l'exercice et la valorisation des responsabilités syndicales, précise, dans l'Article L.2145-6 que « Le salarié bénéficiant du congé de formation économique, sociale et syndicale a droit au maintien total par l'employeur de sa rémunération ».

Le dispositif de la subrogation mis en place en 2015 n'a plus lieu.

Pour ce faire et si besoin, en cas de problème, merci de contacter le secrétariat de la Fédération.

MODALITÉS

Le bénéfice du congé est de droit, dans la limite du contingent fixé, sauf lorsque l'employeur estime, après avis conforme du comité d'entreprise/ C.S.E., ou à défaut des délégués du personnel, que cette absence aurait des conséquences préjudiciables à la production et à la marche de l'entreprise (L.3142-13).

Le salarié peut demander le fractionnement du congé par période minimale de 2 jours.

La demande doit être présentée à l'employeur au moins 30 jours à l'avance et le refus éventuel notifié dans les 8 jours de cette demande (R.3142-3 et s...).

L'organisme chargé des stages ou des sessions doit délivrer au stagiaire une attestation constatant la fréquentation effective de ceux-ci par l'intéressé. Cette attestation sera remise à l'employeur au moment de la reprise du travail.

Le congé est assimilé, au regard de la législation du travail et de la Sécurité sociale, à une période de travail.

Il n'est pas imputé sur le congé annuel payé (L. 3142-12).

Les accidents survenus par le fait ou à l'occasion de cette formation seront considérés comme des accidents du travail.



La clarté
ne se résume pas
à une promesse.
Elle s'adapte,
à chaque régime,
chaque entreprise,
chaque salarié.

Chez **Uniprévoyance**, la clarté est sur mesure et :

- parce que les RH et salariés n'ont pas les mêmes attentes,
- parce que chaque entreprise a ses spécificités,
- parce que chaque assuré mérite une information juste et accessible.

La **Notice Électronique** et **Clair&Net** incarnent cette approche :
une transparence utile, ancrée dans la pratique.

La clarté, chez nous, n'est pas uniforme.
Elle est juste.



COMMENT PRÉVENIR MON EMPLOYEUR DE MA VOLONTÉ DE PARTICIPER À UN STAGE ?

La démarche est à faire directement par le stagiaire auprès de son employeur, 30 jours au minimum avant le début du stage, au moyen du texte type ci-dessous :

Objet : Participation à un stage

Madame, Monsieur le Directeur(trice),

Je vous informe que, dans le cadre des articles L. 2145-5 et suivants du Code du travail ou du Titre 1er du statut général des fonctionnaires (art. 21 de la loi du 13 juillet 1983), je me suis inscrit(e) à une session de formation syndicale organisée par la Confédération française de l'encadrement-CGC.

Cette session se déroulera les _____

Je souhaite que vous puissiez, dès à présent, prendre toute disposition de nature à me faciliter un congé qui ne peut qu'être favorable au climat social et faire aboutir cette concertation que la CFE-CGC met en œuvre depuis maintenant de longues années.

Je vous remercie par avance de votre attitude et vous prie d'agréer, Madame, Monsieur le Directeur(trice), l'expression de mes meilleures salutations.

Fait à _____

Le _____

P.S. : si d'aventure, le centre de formation syndicale de la CFE-CGC ne pouvait assurer mon inscription à ce stage ou si celui-ci ne pouvait se tenir, je vous demanderais le report des dates choisies en commun aux dates proposées par le centre de formation syndicale.



POUR UNE SANTÉ ACCESSIBLE À TOUS



Groupe VYV, union mutualiste de groupe soumise aux dispositions du
Code de la mutualité, n° Siren 532.661.852, n° LEI 969500618114 UF62.
Dir Com - © Gettyimages - 06/25.



Premier acteur mutualiste de santé et de protection sociale en France, le Groupe VYV agit pour le droit à la santé.

Il met en synergie ses **trois métiers - assurance, soins et accompagnement, logement** - afin de proposer des solutions concrètes, innovantes et solidaires et d'avoir un impact positif sur la société.

- 10,6 millions de personnes protégées
- 106 500 entreprises clientes en santé et prévoyance
- 6 millions de personnes soignées et accompagnées
- 500 millions d'euros investis dans les territoires d'ici fin 2025

www.groupe-vyv.fr     



GRUPE
vyv

— SANTÉ ASSURANCES & RETRAITE — SOINS & ACCOMPAGNEMENT — LOGEMENT —



Les formations juridiques de base

OUVERTURE SUR LE SYNDICALISME

#FORMATION #PRÉSENTIEL #FÉDÉRATION

Pour tout adhérent qui vient d'adhérer ou s'est fait élire au sein du CSE, ces formations sont nécessaires afin d'avoir un bon niveau de compétence juridique. Il est conseillé de suivre ces formations en laissant du temps entre chaque module : l'expérience et le vécu complètent chaque formation.

DATE

Du 21 au 22 septembre 2026

PROGRAMME

- ➔ Présentation de la CFE-CGC, dans un syndicalisme en mutation.
- ➔ Table ronde sur la représentation du personnel : les différents mandats, outils de l'action syndicale dans l'entreprise.
- ➔ L'actualité sociale et les orientations confédérales : débat.

PRÉREQUIS

La participation au stage d'initiation *Ouverture sur le syndicalisme* est impérative pour s'inscrire à toute autre session.

LIEU

Fédération CFE-CGC Commerce et Services
32, rue du Paradis - 75010 PARIS



Engagés pour l'autonomie !

L'OCIRP, assureur paritaire à vocation sociale, innove depuis près de 60 ans en collaborant avec ses institutions de prévoyance membres pour protéger le salarié et sa famille en les aidant à faire face aux conséquences d'un décès ou de la perte d'autonomie.

Plus de 6,4 millions d'assurés couverts par les garanties OCIRP bénéficient de cette protection face à ces risques lourds. Négociées au sein des entreprises ou des branches professionnelles, elles garantissent le versement d'une rente ou d'une aide financière ponctuelle, ainsi qu'un accompagnement social personnalisé.



Pour les délégués syndicaux

TECHNIQUES DE NÉGOCIATION

NIVEAU 2

#FORMATION #PRÉSENTIEL #FÉDÉRATION

DATE

Du 5 au 6 octobre 2026

PROGRAMME

- ➔ Un rappel : les techniques de négociation niveau 1.
- ➔ Un tour de table.
- ➔ La préparation des négociations. L'indicateur MBTI.
- ➔ Le plan d'action personnel.
- ➔ Une étude de cas.

PRÉREQUIS

Être délégué syndical ou délégué syndical central

Et avoir impérativement déjà suivi le stage *Techniques de négociations niveau 1*

LIEU

Fédération CFE-CGC Commerce et Services
32, rue du Paradis - 75010 PARIS



“La protection
globale de
mes salariés,
un avantage
qui fait la
différence !”

Pour renforcer la protection de vos salariés
et motiver vos équipes, nous proposons des
solutions complètes en **santé, prévoyance**
et **épargne-retraite**.

C'est ça, la mutuelle d'aujourd'hui.

aesio.fr/entreprise





Les formations juridiques de base

REPRÉSENTATION DU PERSONNEL DANS L'ENTREPRISE

#FORMATION #PRÉSENTIEL #FÉDÉRATION

Ce module est indispensable pour les nouveaux élus au CSE ou nouveaux délégués syndicaux. C'est une première étape pour appréhender l'environnement juridique dans lequel chaque militant va évoluer durant son mandat. Ce stage comporte deux parties :

- ➔ La première sera consacrée à la présentation de l'articulation entre les différentes normes juridiques qui régissent les relations au travail.
- ➔ La deuxième partie porte sur l'utilisation du code du travail et son utilisation concrète sur des sujets liés à l'exercice des mandats.

DATE

Du 26 au 27 novembre 2026

PROGRAMME

- ➔ Hiérarchie des normes et nouvelles articulations (ordonnances Macron).
- ➔ Tour d'horizon des différentes règles juridiques : conventions collectives, accords d'entreprise, contrat de travail et jurisprudence.
- ➔ Représentativité syndicale et négociation collective.
- ➔ Exercices pratiques, appropriation des clés d'utilisation du Code du travail.

PRÉREQUIS

La participation au stage d'initiation *Ouverture sur le syndicalisme* est impérative pour s'inscrire à toute autre session.

LIEU

Fédération CFE-CGC Commerce et Services
32, rue du Paradis - 75010 PARIS



Votre organisation syndicale nous fait confiance, pourquoi pas vous ?

La Macif vous propose des solutions pour vous
et votre famille : auto, habitation, santé, crédit...

Et aussi des solutions adaptées au monde
de l'entreprise et des associations.

→ Pour plus d'informations : macif.fr



La Macif,
c'est **vous.**

Un crédit vous engage et doit être remboursé. Vérifiez vos
capacités de remboursement avant de vous engager.



Les contrats santé distribués par la Macif sont assurés par une mutuelle régie par le Livre II du Code de la mutualité et adhérente à la Mutualité Française.

Les crédits à la consommation distribués par la MACIF sont des produits SOCRAM BANQUE, Société anonyme. Capital 70 000 000 €. RCS NIORT 682 014 865. Siège social : 2 rue du 24 février CS90000 79092 NIORT cedex 9. Mandataire d'assurance n° ORIAS 08044968 (www.orient.fr).

MACIF - MUTUELLE ASSURANCE DES COMMERÇANTS ET INDUSTRIELS DE FRANCE ET DES CADRES ET SALARIÉS DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE, Société d'assurance mutuelle à cotisations variables. Entreprise régie par le Code des assurances. Siège social : 1 rue Jacques Vandier 79000 Niort. **Mandataire exclusif en opérations de banque et en services de paiement pour le compte de Socram Banque. N° Orias 13005670 (www.orient.fr)**



Les formations juridiques complémentaires

HARCÈLEMENT ET DISCRIMINATIONS

NIVEAU 1

#FORMATION #PRÉSENTIEL #FÉDÉRATION

DATE

Du 30 novembre au 1^{er} décembre 2026

PROGRAMME

- ➔ Réflexion autour de la négociation.
- ➔ Les fondamentaux des techniques de la négociation.
- ➔ Le cas Kart noir.
- ➔ Le plan d'action personnel à l'issue du 1^{er} jour de formation.
- ➔ Comment mieux écouter ?
- ➔ Les outils de l'influence : les lois de la communication.
- ➔ Les particularités d'une négociation en groupe avec plusieurs parties.
- ➔ Le plan d'action personnel à l'issue du stage.

PRÉREQUIS

Être délégué syndical ou délégué syndical central

Et avoir impérativement déjà suivi un stage *Ouverture sur le syndicalisme*

LIEU

Fédération CFE-CGC Commerce et Services
32, rue du Paradis - 75010 PARIS

COOPÉRER POUR DES AVANCÉES SOCIALES ET DURABLES

Upcoop accompagne les représentants du personnel dans leurs négociations annuelles obligatoires (NAO) avec des solutions apportant pouvoir d'achat et qualité de vie.

DÉJEUNER

- Soutenir le pouvoir d'achat des salariés et agents au quotidien
- Permettre l'accès à une alimentation durable pendant la pause déjeuner



POLITIQUE SOCIALE

- Favoriser l'égalité professionnelle
- Tendre vers un meilleur équilibre vie professionnelle / vie personnelle
- Soutenir les salariés / agents dans toutes les situations de vie (parentalité / famille, situations de handicap, aidants familiaux)

Partenaire historique des organisations syndicales, entreprise à mission et coopérative de salariés créée par des militants syndicaux, Upcoop vous donne les moyens d'agir dans l'intérêt collectif et pour le progrès social. Retrouvez nos solutions sur up.coop



Les formations juridiques complémentaires

HARCÈLEMENT ET DISCRIMINATIONS

NIVEAU 2

#FORMATION #PRÉSENTIEL #FÉDÉRATION

DATE

Du 17 au 18 décembre 2026

PROGRAMME

- ➔ Les points clés de chaque notion.
- ➔ L'analyse de la jurisprudence et des statistiques en cas de droit d'alerte et de retrait.
- ➔ Approfondir le rôle du référent harcèlement sexuel.
- ➔ Les cas pratiques.
- ➔ L'analyses des clauses d'accords sur les RPS et qualité de vie au travail.

PRÉREQUIS

Formation dédiée aux référents harcèlement ainsi qu'aux délégués syndicaux confrontés à ces thématiques.

Les stagiaires doivent suivre impérativement le stage du même thème en niveau 1

LIEU

Fédération CFE-CGC Commerce et Services
32, rue du Paradis - 75010 PARIS

**LES
RDV
DES
JEUDIS
11H**

WEBINAIRES 2026

Nos experts décryptent pour vous l'actualité sous toutes ses dimensions : économiques, sociales et environnementales.



À vos agendas !



SECAFI

GRUPE ALPHA

www.secafi.com

08.01



Énergie : un enjeu stratégique de compétitivité pour les entreprises européennes.

15.01



Absentéisme : comment agir face à la recrudescence de l'absentéisme ?

22.01



Contexte macro-économique en France en 2026 et conséquences sur les NAO.

05.02



NAO 2026, étude complète et déclinaison sectorielle.



**Scannez le QRcode
pour vous inscrire**



20, rue Martin Bernard 75013 PARIS
☎ 01 53 62 70 00 | ✉ contact@secafi.com



LES WEBINAIRES



Le 14 septembre 2026



Le 21 septembre 2026



Le 19 octobre 2026



Le 16 novembre 2026



Le 7 décembre 2026



Les 15 et 17 décembre 2026

D'autres webinaires pourront être ajoutés au programme.

INSCRIPTIONS

Vous pouvez vous inscrire par email : secretariat@cfecgc-cs.fr
ou directement sur le site www.cfecgc-cs.fr/formations



L'expert CSE

qui fait bouger les lignes

- **Expert comptable habilité SSCT et organisme de formation.**
- **100% indépendant** de toute influence.
- **Égalité professionnelle :** indice 97/100 en 2024.
- **RSE :** Bilan carbone déposé à l'ADEME, transmission du capital aux salarié.es en cours.
- **6 implantations** en France pour rester proches du terrain.

Nous sommes partenaires !

Sextant vous répond !

Un expert vous répond gratuitement sur place ou à distance !*

Vous avez des questions sur des sujets liés aux prérogatives de votre CSE ? Vous voulez savoir comment agir en cas d'information consultation, et quel documents demander lors de l'ouverture des NAO ?

Contactez votre fédération pour en savoir plus !

* Pour les élu.es et DS d'entreprise de plus de 50 salarié.es

Nos expertises : des leviers pour transformer vos instances



CONSULTATIONS RÉCURRENTES

Analyses économiques, orientations stratégiques, politique sociale, conditions de travail



CONSULTATIONS PONCTUELLES

Crise & Réorganisation : PSE, droit d'alerte, APC
SSCT : Risques graves, projets sensibles, QVCT



FORMATIONS

Pratiques, interactives et stratégiques pour renforcer votre pouvoir d'agir



NÉGOCIATION & CONSEIL

NAO, GEPP, égalité professionnelle, prérogatives du CSE...

Faites appel à nous partout en France !

www.sextant-expertise.fr



infos@sextant-expertise.fr

01 40 26 47 38



Bulletin d'inscription formations

Votre syndicat : ☐ CFE-CGC Commerce ☐ CFE-CGC Services

Votre USN d'appartenance : _____

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Ville : _____ Code postal : _____

Convention collective : _____

Fonction professionnelle : _____

Fonction(s) syndicale(s) : ☐ DS ☐ DSC ☐ RS ☐ RSS

Tél. Mobile : _____

Adresse e-mail : _____

Avez-vous suivi le module d'initiation *Ouverture sur le syndicalisme* ? ☐ Oui ☐ Non

Je m'inscris à la session de formation (intitulé) :

Date choisie : du _____ au _____

Je m'inscris à la session de formation (intitulé) :

Date choisie : du _____ au _____

Je m'inscris à la session de formation (intitulé) :

Date choisie : du _____ au _____

Date : _____ Signature : _____

Vous recevrez une confirmation de votre inscription après l'acceptation par la Fédération.
Après l'acceptation de votre inscription, pensez à réserver votre transport et votre hébergement.
Vous devez être à jour de votre cotisation syndicale, celle-ci conditionne votre inscription.

Renseignements : Tél. : 01 53 26 99 90 - commerceservices@cfecgc.fr
www.cfecgc-cs.fr - 32, rue du paradis - 75010 Paris



**COMMERCE
ET SERVICES**